Cne
FRC
523

APPARITION
DU CARDINAL
ALBÉRONI.

Cet écrit, qui parut en 1771, peut être regardé comme une prédiction de ce qui se passe aujourd'hui ; les exemplaires en sont devenus très-rares, on n'en trouve que dans le cabinet de quelques curieux : ce motif en a déterminé la réimpression. L'ombre du cardinal *Albéroni* a su lire dans l'avenir, & ne s'est trompée qu'à l'égard de la noblesse : mais qui pouvoit prévoir qu'un jour elle feroit ligue avec les parlemens ?

APPARITION
DU CARDINAL
ALBÉRONI.

UN politique de l'Europe rêvoit profondément, en 1754, sur les moyens d'humilier la France, lorsque le fameux cardinal *Albéroni* lui apparut, & lui tint ce langage:

Vous songez à bouleverser une puissance que je voulus troubler. Je manquai mon coup; l'univers étonné de mes projets le fut bientôt de ma chûte: profitez de mes fautes ou de mes conseils.

La France a des ressources infinies; ses richesses nationales, sa nombreuse population, le caractère belliqueux de ses habitans, cet amour pour leur prince, qui les élève aux vertus les plus sublimes, la rendront toujours supérieure à toutes

les ligues étrangères qu'on pourroit former contre elle. On a dit des Romains qu'ils ne seroient vaincus que dans Rome. On dit des Anglais, qu'ils ne le seront que dans Londres. L'histoire prouve que les Français ne le seroient pas dans Paris. Non, ils ne peuvent être détruits que par eux-mêmes. Voulez-vous renverser la France? introduisez chez elle le gouvernement factieux d'Angleterre. Voilà tout mon secret: il ne s'agit que de mettre ce plan à exécution.

Le clergé y perdroit trop pour s'y prêter; d'ailleurs, ses anciennes armes sont rouillées, & les disputes de religion n'ont plus le même empire. La noblesse est l'appui du trône, & le trône est le soutien de la noblesse: elle ne seconderoit pas le dessein d'affoiblir l'autorité royale qui fait toute sa splendeur. Le peuple est tranquille, & pense par instinct ce que les autres ordres pensent par réflexion. Vous devez donc porter vos vues sur d'autres agens.

Les parlemens vous offrent un inſtrument efficace : les voix ne s'y pèsent pas ; on les compte, et la pluralité décide. Ces compagnies ſont compoſées de quelques anciens magiſtrats qui tiennent aux vieilles maximes, et d'un très-grand nombre de jeunes gens qui les ignorent, qui paſſent leur vie aux promenades, aux ſpectacles, dans les plaiſirs, qui ne liſent que ces brochures éphémères qu'un même jour voit naître & mourir. C'eſt ſur leur âge, leurs paſſions & leur vanité, que vous pouvez calculer avec certitude le ſuccès du plan que je vous propoſe.

Si dans le cours de vos démarches il paroît un miniſtre élevé par l'intrigue, qui n'agiſſe que par intrigue, qui ait recours à l'intrigue pour couvrir les vices de ſon adminiſtration, et qui, ſuppléant au mérite par l'audace, prenne de l'aſcendant ſur ſes collègues, il ne manquera pas de ſe lier avec les parlemens : le beſoin qu'il aura d'eux lui fermera les yeux ſur leurs entrepriſes ; & leur union, cimentée

par leur corruption réciproque, vous avancera rapidement vers votre but.

Cependant, il eſt néceſſaire que vous mettiez de l'ordre dans votre démarche. Un génie médiocre ſe plie aux événemens; un génie plus qu'ordinaire en tire avantage : le grand homme les prépare, les fait naître et les maîtriſe. Voici un modèle des inſtructions que vous aurez à donner ou à ſuivre.

Vous ne communiquerez vos idées qu'à quelques magiſtrats qui ſont en poſſeſſion de gouverner leur corps, & qui donnent le ton à ceux qui les dominent dans les provinces. Il ne vous ſera pas difficile de les gagner. Vous acheterez quelques écrivains qui leur vendront encore leur plume. Il ſera néceſſaire d'établir un foyer commun, d'où partiront les remontrances, arrêts & arrêtés. Le fond des choſes ſera toujours le même; il n'y aura de différence que dans la tournure et les expreſſions. Pour donner un mouvement général à cette machine, on ſaiſira les

approches d'une guerre, ou quelque revers éclatant que la guerre fait éprouver quelquefois aux nations les plus formidables.

Les parlemens ne développeront que peu à peu le nouveau syſtême ; ils le couvriront d'un voile qui doit néceſſairement en impoſer. D'un côté, ils réclameront toujours les loix fondamentales, les droits de la nation, la liberté du peuple. D'un autre côté, ils accuſeront ſans ceſſe le gouvernement de deſpotiſme ; ils repréſenteront le roi comme un tyran, & les miniſtres comme des ignorans ou des fripons. Cette conduite, ſoutenue avec conſtance & avec chaleur, entraînera les jeunes magiſtrats, ſéduira les ſages, & changera même, avec le temps, le génie national.

A la faveur de cette double batterie, les parlemens pourront donner l'eſſor à leurs prétentions. Ils diront d'abord, qu'ils ſont les ſucceſſeurs de ces anciennes aſſemblées de la nation, auxquelles on

donnoit le nom de *parlemens ;* qu'ils ſont les repréſentans de la nation, dont ils ſont tenus, par leur ſerment & par la loi conſtitutive de l'état, de défendre les intérêts. Vous ſentez quel poids cette illuſtre origine & ces fonctions ſublimes donneront à toutes leurs délibérations.

Le ſecond pas ſera d'attribuer à la vérification & à l'enregiſtrement des loix une extenſion qui ſappera par le fondement l'autorité monarchique. Ils ſoutiendront que dans cette opération ils ſont parfaitement libres ; qu'ils ſont les maîtres d'accepter ou de rejeter les projets de loi que leur ſouverain leur envoie, & que ceux qu'ils ont une fois réprouvés, ne peuvent jamais acquérir le caractère de loi. Comme cet article eſt la baſe du nouveau ſyſtême, & celui qui doit faire des parlemens de France un corps légiſlatif, comme l'eſt le parlement d'Angleterre, on épuiſera tous les moyens de l'étayer.

On cherchera des titres dans les loix ripuaires, bourguignonnes, viſigothes ;

dans les capitulaires de Charles-le-chauve; dans les traités passés entre le légitime souverain et quelques tyrans subalternes sous le régime féodal; dans les ordonnances de quelques rois indignes du trône, ou arrachées pendant les minorités; dans des remontrances faites du temps des troubles & des guerres civiles. Des écrits pleins de cette vaste érudition, dans lesquels on aura fondu une bibliothèque entière, dont très-peu de gens pourront vérifier les citations, feront une illusion infaillible. Si quelqu'un osoit les attaquer, on l'écrasera par des arrêts. Si le gouvernement y répond, on repliquera sans cesse, & on suivra contre lui cette maxime de Machiavel: *calomnions toujours.*

Mais comme l'union fait la force, et que la politique des cours cherche toujours à diviser pour dominer, les parlemens formeront entr'eux une confédération qui réunira dans un centre commun, & dirigera vers le même objet leurs senti-

mens & leurs efforts. Ce troisième article assurera le triomphe du nouveau système. Qui pourroit arrêter ou corrompre une ligue qui enveloppera tout le royaume ?

Alors on ne se contentera pas d'écrire ; on agira par-tout uniformément. Les parlemens prendront à tâche d'arrêter le monarque à chaque pas qu'il voudra faire : l'exemple d'un seul sera une loi pour tous les autres. En soutenant avec opiniâtreté que leur concurrence libre est nécessaire pour l'établissement des loix, ils embarrasseront de toutes parts la puissance législative, et finiront par s'en emparer.

Après avoir attaqué par leurs écrits les sentimens de tous les ordres de l'état, ils les attaqueront eux-mêmes ; ils opprimeront facilement le peuple, qui n'est rien, par la multitude & la sévérité de leurs arrêts, ils abattront le clergé d'un bout du royaume à l'autre, & le réduiront au silence. La noblesse ne s'assemble point, ils ne pourront en combattre le corps,

mais ils la ſubjugueront en détail; ils tomberont ſur ſes principaux membres, ſur les gouverneurs & les commandans des provinces, ſur tous ceux qui ſeront chargés des ordres du roi. Si l'on emploie la force pour les réduire; ſi l'on fait marcher contre eux des troupes, ils en flétriront les chefs, & crieront plus que jamais au deſpotiſme. Cette marche conſtante & vigoureuſe effraiera tous les partiſans du trône; le roi ne trouvera plus de ſujet qui oſe ou veuille ſe charger d'exécuter ſes volontés, & la puiſſance des parlemens ſera la ſeule en France.

Le gouvernement voudra faire quelques efforts pour arrêter les parlemens; mais s'ils ne peuvent pas repouſſer les premiers coups qu'on leur portera, ils emploieront une dernière reſſource qui leur aſſurera la victoire: ils ceſſeront leurs fonctions; ils refuſeront de rendre la juſtice; & ils déclareront infames tous les citoyens qui entreprendroient de les ſuppléer. L'autorité ne tiendra pas contre

ce moyen, elle ſera forcée de reculer. Les miniſtres intimidés, menacés eux-mêmes par les parlemens, trembleront pour leur tête, & n'oſeront conſeiller une fermeté néceſſaire.

Lorſque les parlemens auront, par toutes ces meſures, conſolidé leurs prétentions, ils s'occuperont du ſoin d'affermir leur pouvoir pour l'avenir : ils préſenteront, ſous un nouvel aſpect, l'idole de la liberté : ils publieront que les fortereſſes ne ſont que les repaires du deſpotiſme ; qu'une armée nombreuſe, en temps de paix, eſt auſſi ruineuſe pour les finances & la population, que funeſte à la liberté publique : ils exigeront que les places fortes ſoient raſées, & que les troupes ſoient réduites au ſeul nombre néceſſaire pour maintenir la police du royaume.

C'eſt alors que vous pourrez dire que la France eſt perdue. Vous aurez ſemé dans ſon ſein un germe de diviſions qui mettra ſans ceſſe aux priſes le trône &

les parlemens : plus le pouvoir de ceux-ci s'agrandira, moins leur confédération ſera ſolide : à la fin, ils ſe diviſeront entr'eux, ils armeront les uns contre les autres : ils feront ce que firent autrefois les grands vaſſaux, & tous les uſurpateurs de l'autorité royale ; la confuſion, l'anarchie, les guerres civiles déchireront l'intérieur de la France.

Elle n'aura pas, contre les ennemis du dehors, les mêmes reſſources que l'Angleterre. Cette puiſſance eſt dans une île ; la mer qui l'environne lui ſert de large foſſé ; ſes nombreux vaiſſeaux ſont ſes citadelles ; le temps qu'il faut pour ſe préparer à l'attaquer, lui donne toujours celui de ſe diſpoſer à ſe défendre. La France, au contraire, touche à des nations belliqueuſes & puiſſantes : elle peut être attaquée bruſquement ; privée de places qui couvrent ſes frontières ; réduite à un foible corps d'armée, elle ſera la proie du premier conquérant qui l'eſtimera aſſez pour vouloir s'en rendre maître.

Ainſi parla le cardinal *Albéroni*, & diſparut comme un éclair. Le politique, ſaiſi de ce déſordre ou de ce reſpect qu'on éprouve en préſence d'un grand homme, n'eut jamais la force de l'interrompre, mais il ne perdit pas un mot; & cet écrit qu'il dépoſa dans un cabinet de l'Europe, d'où il eſt ſorti, eſt une preuve de la fidélité de ſa mémoire.

Ce n'eſt pas la ſeule choſe qu'il prouve: il démontre à la nation, il démontrera à la poſtérité la plus reculée, que le citoyen qui a vu juſqu'où alloit le ſyſtême adopté par les parlemens, & qui a eu le courage de les renverſer, eſt le libérateur de la France.